



LA FEUILLE
de

Savigny

JUILLET - AOÛT 2026 || #491



Page 9

Un été à Savigny,
bouger, découvrir, se retrouver

Page 25

Protoxyde d'azote :
prévenir, agir, protéger

Les Brèves | 4

L'Actu

- 6 Des milliers de sourires pour la fête de la ville
- 7 Canicule : une ville mobilisée pour protéger, anticiper et s'adapter
- 18 La ferme du Coulevrain, vitrine de l'écologie à Savigny
- 19 Savigny au vert : la fraîcheur grandeur nature
- 20 Logement indigne : la Ville vous accompagne
- 21 Cadre de vie : un même niveau d'exigence pour tous les habitants
- 22 Un été sous le signe de la rénovation et de l'amélioration des équipements publics
- 23 Voirie communale, pendant l'été la ville continue d'avancer
- 24 Sangliers : comprendre la situation et adopter les bons réflexes
- 25 Protoxyde d'azote : prévenir, agir, protéger
- 26 Une nouvelle jeunesse pour la petite crèche Gaston Variot
- 27 Tonte sélective : une ville plus verte, plus juste, plus résiliente
Des ruches pour préserver la biodiversité à Savigny-le-Temple

Le Portrait | 8

Leya Thachinamurthi, l'étoile savignienne du twirling bâton

Le dossier | 9

L'été à Savigny

Le Retour en images | 28

Les Tribunes | 30

La Feuille de Savigny - Mensuel d'informations locales - Mairie de Savigny-le-Temple - BP 147 - 77547 Savigny-le-Temple Cedex - Tél. 01 64 10 18 60 - communication@savigny-le-temple.fr - savigny-le-temple.fr · Directrice de la publication : Marie Line Pichery
Rédacteur en chef : Gilles Perrot · Coordination : Pascal Denis · Rédaction : Cap Consulting - Pascal Denis · Maquette : Nicolas Dumont · Mise en page : Laurent Colin et Cécilia Estorgues - Crédits photo : Asdin Joomun - Ville de Savigny-le-Temple - Sauf mentions contraires - Illustrations/photos illustratives : Gettyimages · Impression RAS Imprimerie Imprimé sur papier PEFC (certification de gestion forestière durable) avec des encres végétales · Tirage : 10 500 exemplaires
Dépôt légal : à parution · Distribution : ville de Savigny-le-Temple.



Hôtel de ville

1, place François-Mitterrand
BP 147 · 77547 Savigny-le-Temple Cedex

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
8h45-12h15 et 13h30-17h
Jeudi : 10h30-12h15 et 13h30-17h
Samedi : 8h45-12h15

Tél. : 01 64 10 18 00 · savigny-le-temple.fr

Numéros utiles

- URGENCES
- Pompiers incendies, accidents et urgences médicales : 18
 - Samu urgences médicales en agglomération : 15
 - Police secours ou gendarmerie : 17
 - Police municipale : 01 74 82 85 03
 - SOS médecin 24h/24 : 3624
 - Pharmacie de garde : 3915 ou www.pharmaciedegarde.com

Votre publicité dans la Feuille !

Commerçants, artisans, entreprises ou industriels

Contact

Ville de Savigny-le-Temple
Direction de la communication
BP 147 · 77547 Savigny-le-Temple Cedex
tél. : 01 64 10 18 60
communication@savigny-le-temple.fr

UN ÉTÉ À SAVIGNY : PROTÉGER, ADAPTER, RASSEMBLER

Le début de l'été 2026 aura d'abord été marqué par un épisode caniculaire d'une intensité exceptionnelle. Pendant plusieurs jours, notre territoire a subi des températures extrêmes, mettant à l'épreuve nos habitudes, nos organisations et, plus largement, notre capacité collective à faire face.

Il faut le dire clairement : ces épisodes ne relèvent plus de l'exception. Ils s'installent désormais dans notre réalité. Le dérèglement climatique n'est plus une abstraction ni une perspective lointaine. Il bouleverse déjà nos vies, transforme nos villes et interroge profondément la manière dont nous pensons l'action publique.

Face à cela, l'immobilisme n'est pas une option.

À Savigny-le-Temple, nous avons pris nos responsabilités. Nous avons fait le choix d'agir vite, avec sang-froid et avec un principe simple : protéger d'abord.

C'est dans cet esprit que nous avons décidé la fermeture temporaire des écoles durant la semaine la plus critique, afin de préserver la santé des enfants comme celle des personnels. Parce que nous savons aussi que chaque décision publique a des conséquences concrètes dans la vie des familles, un service minimum d'accueil a été maintenu pour les enfants dont les parents travaillaient et ne disposaient d'aucune solution de garde. Les infrastructures sportives, intérieures comme extérieures, ont également été fermées, et les horaires des agents communaux adaptés pour limiter leur exposition aux fortes chaleurs.

Ces décisions n'étaient ni faciles, ni confortables. Mais gouverner, ce n'est pas choisir la facilité ; c'est assumer des arbitrages au service de l'intérêt général.

Je veux également adresser un remerciement appuyé à l'ensemble des agents communaux. Leur engagement, leur réactivité et leur sens aigu du service public ont été déterminants tout au long de cet épisode. Dans des conditions parfois difficiles, ils ont assuré la continuité des services, accompagné les familles, adapté les organisations et veillé, avec professionnalisme et humanité, à la protection de tous. Leur mobilisation discrète mais essentielle est l'une des forces de notre service public local.

Cette séquence nous rappelle une chose essentielle : la ville de demain se construit dès aujourd'hui. Une ville résiliente n'est pas seulement une ville équipée ; c'est une ville capable d'anticiper, de protéger et de s'adapter. C'est aussi une ville qui investit dans la nature en ville, dans l'ombre, dans l'eau, dans les espaces de fraîcheur, dans des bâtiments mieux conçus pour résister aux nouvelles réalités climatiques.

Cette exigence écologique n'est pas séparée de la question sociale. Les premières victimes des fortes chaleurs sont toujours les plus fragiles : les enfants, les personnes âgées, les personnes



isolées, celles qui vivent dans des logements mal protégés de la chaleur. Adapter la ville au climat, c'est aussi lutter contre les inégalités.

Mais l'été à Savigny-le-Temple, ce n'est pas seulement faire face. C'est aussi permettre à chacun de vivre pleinement sa ville.

Car nous savons qu'en période estivale, toutes les familles ne partent pas en vacances. Pour beaucoup, l'été se vit ici, dans les quartiers, au pied des immeubles, dans les parcs, au bord de l'eau, dans les équipements publics. Là encore, notre responsabilité est de garantir à chacun des possibilités de loisirs, de culture, de rencontre et d'émancipation.

C'est tout le sens des animations déployées cet été par la Ville. Les accueils de loisirs, les espaces jeunes, la Structure Information Jeunesse, le cinéma, les équipements de quartier et les initiatives hors les murs proposent aux petits comme aux grands des activités accessibles, diversifiées et proches de chez eux. Dans une ville comme Savigny, riche de ses espaces verts, de ses parcs et de son patrimoine arboré, l'espace public devient aussi, l'été, un lieu de fraîcheur, de respiration et de partage.

Ce choix est profondément politique. Offrir des loisirs, de la culture et des espaces de respiration n'est pas un supplément d'âme. C'est une condition du vivre-ensemble.

Un été à Savigny, c'est cela : une ville qui protège face aux crises, mais qui refuse aussi le repli. Une ville qui reste présente, active et attentive.

Une ville qui affirme une conviction simple : le service public ne s'arrête ni en juillet, ni en août. Parce que les besoins du quotidien, les fragilités sociales et les attentes des habitants, eux, ne prennent jamais de vacances.

Parce que faire ville, au fond, c'est faire communauté.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été, à Savigny ou ailleurs. Prenez soin de vous et de vos proches. Savigny, elle, reste pleinement mobilisée à vos côtés.

Marie-Line Pichery
maire

Des ateliers d'activités manuelles vous attendent aux Saules !

L'association « Les Mains Créatives » vous accueille les lundis et jeudis de 13h30 à 16h30 dans sa salle du centre associatif « Les Saules », à Plessis-la-Forêt, pour pratiquer diverses activités manuelles (broderie, cartonnage, patchwork, crochet, etc.) dans une ambiance conviviale, propice au partage et aux échanges.



Fête du Carré : de la hauteur avec un spectacle de drones haut en couleur !

Le 14 juillet, le parvis du Théâtre-Sénart accueillera une nouvelle édition de la Fête du Carré. Dès 18h, habitants et visiteurs sont invités à profiter d'une soirée festive, familiale et gratuite, rythmée par de nombreuses animations. La soirée se clôturera par un spectacle exceptionnel mêlant feu d'artifice et ballet de drones. Entrée gratuite.



Aqua fun tour de Grand Paris Sud fait son retour !

Du 27 juillet au 2 août, l'Aqua Fun Tour s'installe au stade nautique Jean Bouin à Savigny-le-Temple et transforme votre piscine en véritable terrain de jeux aquatiques et sportifs.

AQUA FUN TOUR
Grand Paris Sud
piscines.grandparissud.fr

Du lundi 27 juillet au dimanche 2 août 2026

Profitez gratuitement des animations en extérieur : volley, badminton, baby-foot, tennis de table, tir laser, malkky, structures gonflables et bien plus encore !
La baignade et les activités aquatiques resteront payantes.

Stade nautique Jean Bouin à Savigny-le-Temple
de 14h30 à 18h30 (20h le vendredi 31 juillet)

Retrouvez toute la programmation de l'Aqua Fun Tour via ce QR Code

Retrouvez toutes les dates, villes et horaires sur sortir.grandparissud.fr

savigny-le-temple Grand Paris Sud

Horaires d'été des bureaux de poste

En raison de la baisse de fréquentation durant la période estivale, les horaires d'ouverture des bureaux de poste de Savigny-le-Temple seront aménagés du 10 au 29 août 2026 :

- **Principal, avenue Louise-Michel :**
du lundi au vendredi de 9 h à 18 h et le samedi de 9h à 12h30
- **Plessis-le-Roi, place du Miroir-d'Eau :**
du lundi au samedi de 9h à 12h

Les deux bureaux reprendront leurs horaires habituels à partir du 29 août 2026.



Don du sang : une collecte est prévue le 13 août

L'Établissement français du sang organise une collecte de sang jeudi 13 août, de 15h à 19h30. Toute personne âgée de 18 à 70 ans et pesant plus de 50 kg peut donner son sang, sous réserve de remplir les conditions requises.

Un test d'éligibilité est disponible en ligne.

L'inscription est obligatoire.



Pour plus d'informations,
effectuer le test ou vous inscrire,
rendez-vous
sur dondesang.efs.sante.fr.



SCANNEZ-MOI !

Libération de Savigny

À l'occasion de la commémoration de la libération de Savigny lors de la Seconde Guerre mondiale, un dépôt de gerbe aura lieu lundi 24 août en hommage à celles et ceux qui ont contribué à la libération de la commune.



Les associations font leur rentrée !

Retrouvez toutes les associations de la ville au parc du Domaine de la Grange-la-Prévôté lors du premier week-end de septembre. Venez les rencontrer, vous initier à de nouvelles activités et découvrir de nouveaux sports dans une ambiance conviviale.

Information importante – Inscriptions à l'ASPS Natation :

Des tests d'évaluation seront organisés à la piscine le samedi 5 septembre, de 13h à 14h45, uniquement pour les enfants âgés de 6 à 10 ans souhaitant s'inscrire au club. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de vous rendre au Domaine de la Grange-la-Prévôté, les inscriptions concernées se feront directement à la piscine à l'issue des tests.



Les journées du patrimoine

L'association Les Amis du Château de la Grange vous accueille pour un week-end historique au domaine. Au programme : spectacle nocturne et visite du château aux chandelles samedi 19 septembre dès 21h, puis défilé de mode historique dimanche à 14h. Et tout cela, gratuitement !

Journées européennes du patrimoine
2026
Domaine de la Grange-la-Prévôté
Château de Savigny-le-Temple

Samedi 19 septembre 21h
Spectacle nocturne
avec le Lièvre

Dimanche 20 septembre 14h
Défilé de mode historique
GRATUIT
RÉSERVATION OBLIGATOIRE

Samedi 19 septembre 21h30
Soirée aux chandelles

Entrée avenue des Régalles
Parking allée Nicolas Guiard
Réservation : 06 30 27 63 61 ou sur le site
www.association-amis-chateau-la-grange.fr
Ne pas jeter sur la voie publique

SAVIGNY LE-TEMPLE
Association des Amis du Château de la Grange

SAVIGNY LE-TEMPLE

Fête de la ville : des milliers de sourires

Samedi 13 juin, le Domaine de la Grange-la-Prévôté a vibré au rythme de la Fête de la Ville. Sous un soleil généreux, plusieurs milliers d'habitants se sont retrouvés tout au long de la journée pour partager un moment de convivialité, de découverte et de fête. Un rendez-vous devenu incontournable qui a une nouvelle fois démontré l'attachement des Savigniens à ces temps de rassemblement ouverts à tous.



UN CARNAVAL HAUT EN COULEURS POUR LANCER LES FESTIVITÉS

Dès 13h30, la fête s'est ouverte avec le traditionnel Carnaval. Organisé cette année autour du thème « Cultures du monde », le cortège, animé par l'association Bel Ka Kreyol, a offert un spectacle haut en couleur. Les chars inspirés de l'univers marin, les costumes, les musiques et les animations ont accompagné une déambulation festive entre la place du 19 mars 1962 et le Domaine de la Grange-la-Prévôté.

À leur arrivée, petits et grands ont pu profiter d'un large programme d'animations : démonstrations sportives, jeux, ateliers créatifs, expositions, découvertes associatives, ferme pédagogique ou encore présentation des grands projets municipaux.

ASSOCIATIONS, CENTRES SOCIAUX ET ARTISTES : UNE MOBILISATION EXCEPTIONNELLE

La réussite de cette journée doit beaucoup à l'engagement des associations locales, particulièrement mobilisées pour faire vivre cette fête populaire. VocalTouchandCo, le chœur Solichœur de Sénart, Le Cirque s'emballe, Au Cœur du Quartier C, Renbukan ou encore Gem la Brie ont proposé de nombreuses animations et démonstrations qui ont rencontré un vif succès auprès du public.

Comme l'an dernier, la Fête des centres sociaux était pleinement intégrée à l'événement. Réunis au sein d'un véritable village d'animations, les centres sociaux ont proposé expositions, ateliers, jeux, créations artistiques et prestations musicales, illustrant la richesse des initiatives menées tout au long de l'année sur le territoire.

UNE SOIRÉE DE CONCERTS DEVANT UNE FOULE IMPRESSIONNANTE

Après une ambiance assurée par le DJ en début de soirée, le public s'est massé en très grand nombre devant la scène pour assister au concert exceptionnel proposé par la Ville. Lindsay, Papa London, Stony, Dr Yaro et le groupe Tragédie ont enchaîné les performances dans une ambiance électrique, offrant aux spectateurs un final mémorable.

La Ville adresse ses plus sincères remerciements aux associations, aux bénévoles, aux centres sociaux, aux agents municipaux, aux partenaires et à l'ensemble des participants qui ont contribué au succès de cette édition 2026. Une nouvelle démonstration de l'énergie, du dynamisme et de l'esprit de partage qui font la force de Savigny-le-Temple. 🍀

Canicule : une ville mobilisée

pour protéger, anticiper et s'adapter

L'épisode de canicule exceptionnel que nous venons de traverser a marqué notre territoire par son intensité et sa durée. Depuis le déclenchement de l'alerte rouge par le préfet jusqu'à sa levée hier, la Ville de Savigny-le-Temple s'est pleinement mobilisée pour assurer une priorité absolue : protéger la population, en particulier les plus fragiles. Face à ces conditions climatiques extrêmes, notre responsabilité a été immédiate et sans ambiguïté : agir vite, coordonner efficacement et concentrer nos efforts sur les enfants, les personnes âgées, les personnes vulnérables, ainsi que sur les agents municipaux qui assurent, chaque jour, la continuité du service public.

UNE MOBILISATION IMMÉDIATE DES SERVICES PUBLICS

Dans le cadre des mesures décidées par l'État, et notamment par le préfet, la Ville a immédiatement mis en œuvre la fermeture de l'ensemble des infrastructures sportives, extérieures comme intérieures, afin de prévenir tout risque lié à l'exposition à des températures extrêmes. Nous avons également procédé à la fermeture des écoles de la ville pour une durée de cinq jours. Les crèches, quant à elles, ont pu rester ouvertes grâce à leurs équipements de climatisation, permettant un accueil sécurisé des tout-petits.

UN SERVICE MINIMUM POUR ACCOMPAGNER LES FAMILLES

Conscients des difficultés que cette fermeture pouvait engendrer pour de nombreuses familles, nous avons mis en place un service minimum exceptionnel d'accueil destiné aux enfants dont les parents ne disposaient d'aucune solution de garde. Il était hors de question de laisser des familles seules face à cette contrainte. Je tiens ici à remercier nos agents qui se sont portés volontaires pour encadrer ce service, malgré les conditions climatiques.

UNE ACTION RENFORCÉE AUPRÈS DES SENIORS ET DES PERSONNES FRAGILES

Parallèlement, le Centre communal d'action sociale s'est pleinement mobilisé. Plus de 800 seniors de la commune ont été contactés par téléphone afin de s'assurer de leur situation, de rappeler les consignes de vigilance et d'identifier d'éventuels besoins. En complément, des visites à domicile ont été organisées auprès des personnes âgées ou fragiles inscrites sur le registre communal de veille, avec notamment des livraisons d'eau lorsque les situations l'exigeaient.

PROTÉGER LES AGENTS MUNICIPAUX, GARANTIR LA CONTINUITÉ

Nous avons également pris des mesures fortes pour protéger nos collaborateurs. Les horaires de travail ont été exceptionnel-

lement décalés de 7h à 13h, avec une réduction d'une heure du temps de présence, pour l'ensemble des agents techniques comme administratifs. Les agents identifiés comme fragiles ont été maintenus à leur domicile.

ADAPTER LES ÉQUIPEMENTS À LA RÉALITÉ CLIMATIQUE

Enfin, nous avons engagé des achats complémentaires de climatiseurs mobiles et de ventilateurs afin d'améliorer encore les conditions d'accueil des enfants et des usagers dans nos équipements. Dans cette même logique d'adaptation et d'anticipation, le restaurant de l'école des Ormes sera climatisé cet été dans le cadre du programme estival de travaux.

LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE, UNE RÉALITÉ DÉSORMAIS STRUCTURELLE

Cet épisode nous rappelle une réalité que nous devons regarder en face : le dérèglement climatique n'est plus une menace lointaine, c'est désormais une donnée structurelle de l'action publique locale. Les communes sont en première ligne. Elles protègent, elles adaptent, elles amortissent. Mais cette réalité interroge aussi la place de l'État dans la gestion des crises climatiques. Car si l'action locale est indispensable, elle ne peut pas être la seule ligne de front.

UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE ENTRE COMMUNES ET ÉTAT

L'État doit demeurer le garant de la solidarité nationale, de la planification des adaptations structurelles et de l'accompagnement financier et technique des collectivités. Face à des épisodes désormais appelés à se répéter, la question n'est plus seulement celle de la gestion de l'urgence, mais celle de la capacité collective à anticiper et à transformer durablement nos infrastructures, nos écoles, nos bâtiments publics et nos espaces de vie. C'est bien dans cette articulation entre l'action de proximité des communes et la responsabilité stratégique de l'État que se joue notre capacité à faire face, dans la durée, aux effets du dérèglement climatique.

FAIRE SERVICE PUBLIC DANS UN MONDE QUI CHANGE

Cela pose une question politique majeure : comment continuer à faire service public dans un monde à +40°C ? Comment adapter nos bâtiments, nos espaces publics, nos rythmes de travail, notre urbanisme ?

À Savigny-le-Temple, nous faisons le choix de l'anticipation, de la protection et de la solidarité. Parce qu'en période de crise, une ville se juge à sa capacité à prendre soin de ses habitants.

Leya Thachinamurthi,

l'étoile savignienne du twirling bâton

À seulement 13 ans, la jeune Savignienne enchaîne les performances au plus haut niveau. Championne de France et championne d'Europe 2026 en deux bâtons, Leya incarne le talent, la persévérance et la passion d'une génération qui fait rayonner Savigny-le-Temple bien au-delà de ses frontières.

UNE PASSION NÉE À SAVIGNY

« Je suis une pure Savignienne puisque je réside à Savigny depuis ma naissance », sourit Leya Thachinamurthi. C'est lors de la fête des associations, en 2015, qu'elle découvre le twirling bâton. Une rencontre qui va changer sa vie.

Séduite par la musique, la danse et les chorégraphies, elle est rapidement repérée pour son aisance naturelle avec le bâton. « Après y avoir goûté, je n'ai pas pu m'arrêter », raconte-t-elle. Dix ans plus tard, cette passion est devenue une véritable aventure sportive.

DES RÊVES, DU TRAVAIL ET DES MÉDAILLES

Aujourd'hui inscrite pour la deuxième année consécutive sur les listes ministérielles des sportifs de haut niveau, Leya consacre près de douze heures par semaine à sa discipline. Un engagement qui demande une organisation sans faille.

« Je rate beaucoup d'anniversaires, de sorties ou de week-ends entre copines. Ce n'est pas évident parfois, mais c'est un choix que j'assume pleinement. »

Le twirling est une passion dont je ne me lasse pas : il n'y a pas une journée sans lancer de bâton !

Les efforts portent leurs fruits. En 2026, elle réalise un exploit historique avec un doublé Championne de France et Championne d'Europe en deux bâtons. Une première dans son parcours déjà riche de nombreuses médailles nationales et internationales.

Parmi ses souvenirs les plus marquants, elle évoque son premier titre européen remporté en Croatie. « J'étais la plus jeune de la délégation. Entendre la Marseillaise pour la première fois m'a enchantée. »



FAIRE RAYONNER SAVIGNY-LE-TEMPLE

Derrière chaque performance, Leya souligne le rôle essentiel de sa famille : « Ma famille joue un rôle majeur. Mon père m'accompagne à tous les déplacements et me conseille beaucoup. Ma mère et mes frères me soutiennent énormément. »

Si elle poursuit désormais son entraînement dans le Val-de-Marne pour continuer à progresser, son parcours reste intimement lié à Savigny-le-Temple et à ses associations sportives, notamment les Elfines, où elle a effectué une grande partie de sa formation, un club qui contribue depuis de nombreuses années à faire découvrir le twirling bâton.

À travers son exemple, la jeune championne adresse également un message à tous les jeunes Savigniens : « Je conseillerais surtout aux jeunes de faire un sport ou une activité. Cela crée du lien et fait vivre la ville. »

Et pour l'avenir ? Leya rêve désormais d'un championnat du monde et d'un stage au Japon ou aux États-Unis, deux références mondiales du twirling. Avec déjà un titre européen et un titre national en poche cette saison, nul doute que la jeune Savignienne n'a pas fini de faire parler d'elle. 🍀



L'été à Savigny



Savigny-le-Temple : un été d'animations pour tous !

Tout au long de la période estivale, la Ville de Savigny-le-Temple se mobilise pour offrir aux habitants de nombreux rendez-vous sportifs, culturels et festifs.

Cette programmation s'inscrit dans la volonté de la commune d'offrir à toutes et à tous un été riche en activités et en temps de partage, que les habitants partent en vacances ou qu'ils choisissent de rester à Savigny-le-Temple.

Stages sportifs, animations dans les quartiers, activités pour les enfants et les familles, séances de cinéma en plein air, temps forts festifs, découvertes culturelles ou encore initiations à différentes pratiques rythmeront les vacances. Un programme varié pensé pour tous les âges et tous les publics.

Au-delà des animations proposées, ces rendez-vous sont aussi l'occasion de renforcer les liens entre habitants, de favoriser les rencontres et de faire vivre les espaces publics dans un esprit de convivialité et de partage.

Grâce à l'engagement des services municipaux, des associations et des nombreux partenaires mobilisés, Savigny-le-Temple vous donne rendez-vous tout l'été pour vivre des vacances dynamiques, accessibles et riches en découvertes.

Bel été à toutes et à tous ! 



Chaleurs estivales : mobilisation collective pour veiller sur chacun



Tout l'été, la solidarité reste en veille à Savigny-le-Temple. Face aux épisodes de fortes chaleurs, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) déploie un dispositif de prévention et d'accompagnement destiné aux personnes les plus vulnérables.

UN SUIVI RENFORCÉ EN PÉRIODE DE FORTES CHALEURS

Chaque année, le CCAS active une veille spécifique dès l'annonce d'un épisode caniculaire ou d'une alerte des autorités. Grâce au registre communal des personnes fragiles et isolées ainsi qu'au fichier de ses adhérents, les équipes peuvent contacter rapidement les habitants concernés. En 2026, jusqu'à 751 foyers pourront être suivis dans le cadre de ce dispositif.

Des appels téléphoniques réguliers permettent de s'assurer de l'état de santé, de l'hydratation et des conditions de vie des personnes inscrites. Si nécessaire, des visites à domicile peuvent être organisées avec le soutien des agents municipaux et des élus.

PRÉVENIR, ACCOMPAGNER ET PROTÉGER

Au-delà du suivi individuel, le CCAS rappelle les gestes essentiels à adopter : boire régulièrement de l'eau, maintenir son logement au frais, éviter les sorties aux heures les plus chaudes et rester en contact avec ses proches.

En cas de déclenchement du plan canicule, une salle climatisée est également mise à disposition de l'ensemble des habitants afin de disposer d'un espace frais et sécurisé pendant les périodes de fortes chaleurs.

Les personnes âgées de plus de 60 ans, les adultes en situation de handicap ainsi que toute personne fragile ou isolée peuvent se faire connaître auprès du CCAS afin d'être intégrées au dispositif. Une démarche simple qui peut s'avérer précieuse lorsque les températures grimpent. 🍷

POUR CONTACTER LE CCAS

01 64 10 68 20.



Un été à savigny : des rendez-vous pour bouger, découvrir et se retrouver

À Savigny-le-Temple, l'été ne rime pas avec pause. Du 6 juillet au 30 août, la Ville, ses services et ses partenaires déploient une programmation estivale exceptionnelle avec des rendez-vous pensés pour tous les publics : enfants, jeunes, familles, seniors

Derrière ce chiffre, une ambition forte : faire en sorte que l'été ne soit pas une période de creux pour celles et ceux qui restent sur la commune. Parce que partir en vacances n'est pas une réalité pour tout le monde, la municipalité fait le choix d'un service public estival ambitieux, accessible et de proximité.

À Savigny, l'été 2026 sera sportif, culturel, festif, éducatif et profondément humain.



UN ÉTÉ POUR LES JEUNES : SORTIR, S'ÉMANCIPER, RESPIRER

Les jeunes Savigniens bénéficieront d'une programmation particulièrement dense, alternant activités sportives, sorties, temps de convivialité et projets éducatifs.

Dès le 7 juillet, les structures jeunesse donnent le ton avec un **réveil musculaire suivi d'un tournoi de baby-foot à Chanterraine**, pendant qu'aux Cités Unies, les jeunes découvrent une initiation sportive mêlant vélo, course à pied et MMA.

L'été sera rythmé par de nombreuses sorties qui permettent de casser le quotidien et d'ouvrir les horizons : une journée à la **base de loisirs d'Étampes**, une sortie **laser game**, une **soirée cinéma au Carré Sénart**, un après-midi **karting à Moissy-Cramayel**, ou encore une escapade à **Parc Astérix**, particulièrement attendue par les adolescents.

Les grands classiques de l'été seront aussi au rendez-vous : **sortie plage à Deauville**, baignade au **lac d'Orient à Troyes**, journée à la **base de loisirs de Buthiers**, sortie à **Paris Plages** ou encore soirée **piscine nocturne à Moissy-Cramayel**.



Mais l'objectif n'est pas seulement de divertir. Les équipes jeunesse misent aussi sur la responsabilisation et l'expression. Des temps comme Pékin Express, l'ouverture de la boîte à idées, les concours Top Chef, les ateliers cuisine "Meilleur pâtissier" ou encore les débats autour de films permettent aux jeunes d'être acteurs de leur été.



LE SPORT PARTOUT, POUR TOUS

Le sport constitue l'un des piliers de la programmation 2026. Pendant cinq jours, la semaine **100 % sports "Aventuriers"** embarquera les participants entre la **Forêt de Rougeau**, les maisons forestières et les équipements municipaux pour des défis physiques grande nature.

Tout au long de l'été, les stages sportifs se succèdent :

- **Gym / Ninja Warrior** à Stade Jean-Bouin
- **Sports collectifs** au stade d'honneur
- **Badminton**
- **Bollers**
- **Boxe éducative**
- **VTT en forêt** de Rougeau
- Semaine 100 % sport dédiée au **vélo** fin août.

Le sport devient ici bien plus qu'une pratique de loisir : il est un outil de santé, de confiance en soi et de cohésion.

Des formats plus conviviaux complètent cette offre : **zumba sur chaise au centre social Aubrac**, **randonnée VTT en forêt**, **tour de ville à vélo**, **MMA insertion salle 176**, ou encore **initiation roller 100 % féminine**.

Un point particulièrement intéressant : plusieurs actions ciblent spécifiquement les femmes, comme les **randonnées féminines à Fontainebleau**, les séances de **boxe féminine en plein air** ou les sorties vélo accompagnées.



UNE CULTURE VIVANTE, QUI SORT DES MURS

À Savigny, la culture ne prend pas de vacances.

Dès le 6 juillet, le centre social propose un **atelier chant et percussions**, tandis que le Café-Danses Bobby Sands accueille **Le Cercle de Bobby**, un temps fort mêlant musique et danse.

Tout l'été, la culture investit les quartiers avec les dispositifs **hors les murs** : à la médiathèque des Cités Unies, au centre-ville, au Plessis-le-Roi ou au Plessis-la-Forêt.

Les plus jeunes pourront profiter d'**ateliers d'éveil culturel autour des livres, comptines et kamishibai**, pendant que les curieux découvriront le monde scientifique avec **Planète Sciences**.



Parmi les temps forts :

- L'atelier **"Petites bêtes" autour du Miroir d'eau,**
- **L'atelier fusée à eau** en août,
- La grande soirée d'**observation de l'éclipse et des étoiles au Domaine de la Grange de la Prévôté.**

Cette nuit astronomique promet un moment rare : observation de l'éclipse de 20h à 20h30, repas partagé, puis contemplation du ciel jusqu'à minuit.



DES SOIRÉES QUI FONT ÉVÉNEMENT

L'été savignien sera aussi ponctué de grands rendez-vous festifs.

Le 17 juillet, place au **ciné plein air** avec la projection de **Vaillante au Domaine de la Grange de la Prévôté.** Familles, enfants et habitants pourront profiter d'une soirée sous les étoiles.

Le 19 août, nouveau temps fort avec le film **E.T. the Extra-Terrestrial** projeté **au stade Jean-Bouin**, accompagné d'animations et de food trucks.

Fin août, le spectacle **"Exit" de la compagnie Art Move Concept,** proposé devant Prévert, viendra clôturer la saison culturelle estivale avec une proposition artistique accessible à tous.



LES QUARTIERS COMME CŒUR BATTANT DE L'ÉTÉ

L'un des marqueurs les plus forts de cette programmation est son ancrage territorial. La Ville va à votre rencontre.

Ainsi, chaque semaine, les équipes des centres sociaux organisent des **animations hors les murs** dans les quartiers : ateliers, jeux, détente, discussions, goûters, activités pour enfants.

À **Esplanade Alice Milliat**, des journées **jeux de plein air** sont proposées aux tout-petits. Au parc urbain, les familles profitent de **grands jeux d'eau** pendant les fortes chaleurs. Au centre social Aubrac, les **jardins café** deviennent des espaces de respiration et de rencontre.

Ces moments simples comptent énormément : ils recréent du lien, réduisent l'isolement et redonnent vie à l'espace public.



LES FAMILLES AU CŒUR DE L'ÉTÉ

Les familles bénéficieront elles aussi d'une programmation généreuse. Brunchs partagés, repas collectifs, barbecues, kermesses, nuitées au château, ludothèque, sorties culturelles et moments intergénérationnels jalonnent l'été.

Quelques exemples parlent d'eux-mêmes :

- Sortie au **Musée du Louvre**
- Visite du **Musée du quai Branly - Jacques Chirac**
- Découverte du **Musée d'Orsay**
- Sortie à **Aquarium de Paris**
- Visite de **Zoo de Vincennes**
- Découverte de **Provins**.

Les centres de loisirs proposeront également des temps très attendus : **accrobranche, Cluedo géant, kermesses, séjours au château, sorties plage ou base de loisirs.**



UN ÉTÉ QUI PARLE D'UNE CERTAINE IDÉE DE NOTRE VILLE

Cette programmation estivale ne parle pas seulement de loisirs. Elle raconte une certaine idée de la ville.

Une ville qui refuse que l'été soit synonyme de vide pour les habitants qui restent. Une ville qui considère que l'accès au sport, à la culture, aux vacances, à la découverte et à la convivialité participe pleinement de l'égalité réelle.

À Savigny-le-Temple, le service public ne s'arrête ni en juillet, ni en août.

Parce qu'une ville populaire est une ville qui continue d'offrir. Parce qu'une ville solidaire est une ville qui continue de protéger. Et parce qu'une ville vivante est une ville qui continue, chaque jour, de rassembler. 🍷



Un été d'aventures pour les jeunes savigniens

Animations, sorties, découvertes et séjour en Méditerranée : le Service Jeunesse propose un programme riche pour vivre un été actif et convivial.

Tout au long de l'été, le Service Jeunesse de Savigny-le-Temple se mobilise pour offrir aux 11-17 ans un programme varié, permettant aux jeunes de vivre de nouvelles expériences, de relever de nouveaux défis et de s'épanouir. Tournois de baby-foot et de football, jeux de société, sorties en forêt, balades à vélo, laser game, karting, journées à la base de loisirs ou encore parc d'attractions : de nombreuses activités rythmeront les vacances des jeunes Savigniens.

UN SÉJOUR EXCEPTIONNEL AUX ÎLES DU FRIOUL ORGANISÉ DU 24 AU 29 AOÛT.

Pendant cinq jours et quatre nuits, les participants auront l'opportunité de vivre une expérience unique au cœur de la Méditerranée, dans un environnement naturel exceptionnel.

Au programme : paddle, kayak, snorkeling, baptême de plongée et découverte du patrimoine naturel des îles. Bien plus qu'un simple voyage, ce séjour constitue une véritable aventure éducative permettant aux jeunes de gagner en autonomie, de développer leur sens des responsabilités et de partager des moments inoubliables avec d'autres jeunes de la ville.

Au-delà du divertissement, l'ensemble des activités proposées vise à encourager la curiosité, la prise d'initiative, la vie en groupe et l'ouverture sur de nouveaux horizons.

De quoi faire le plein de souvenirs avant la rentrée et vivre un été placé sous le signe de l'aventure, de la découverte et de la convivialité. 🍷



Cet été, l'information jeunesse vient à vous !

Durant la période estivale, la Structure Information Jeunesse sort de ses murs pour aller directement à la rencontre des 16-25 ans en direct dans les quartiers, les événements et les lieux qu'ils fréquentent au quotidien.

UNE PRÉSENCE AU PLUS PRÈS DES JEUNES

Durant les mois de juillet et août, les équipes de la Structure Information Jeunesse déploieront une démarche « hors murs » afin d'aller à la rencontre des jeunes Savigniens. L'objectif : informer, échanger et accompagner directement celles et ceux qui ne franchissent pas toujours les portes des structures d'accueil.

DES RÉPONSES CONCRÈTES POUR CONSTRUIRE SON AVENIR

Orientation, emploi, formation, logement, santé, mobilité internationale, accès aux droits, engagement citoyen ou encore accompagnement de projets : les professionnels de l'Information

Jeunesse présenteront l'ensemble des dispositifs et services accessibles aux jeunes du territoire.

Des temps d'échanges informels, des animations et la distribution de supports d'information, directement dans leurs lieux de vie et de fréquentation, permettront de favoriser le dialogue avec les jeunes et de mieux comprendre leurs attentes. Cette démarche sera également l'occasion de valoriser les nombreux dispositifs qui leur sont destinés : aides financières, accompagnement vers l'emploi, insertion, mobilité, projets culturels et sportifs, service civique, bourses ou encore actions de prévention.

À travers cette démarche d'« aller vers », la Ville fait le choix de la proximité pour mieux informer, mieux accompagner et permettre à chaque jeune d'accéder aux opportunités et aux dispositifs qui peuvent l'aider à construire son avenir. 🍷



La ferme du Coulevrain, vitrine de l'écologie à Savigny

Savigny-le-Temple et Banlieues Climat signent une lettre d'intention pour faire de la ferme du Coulevrain un modèle d'écologie populaire

Lundi 6 juillet 2026 – La ville de Savigny-le-Temple a officiellement scellé une **lettre d'intention** avec l'association **Banlieues Climat**, marquant le lancement d'un partenariat ambitieux centré sur **la ferme du Coulevrain**. Ce projet phare vise à transformer ce site en un lieu emblématique de **transition écologique, d'inclusion sociale et de pédagogie environnementale**, au service des Savigniens et des habitants des quartiers populaires.

LA FERME DU COULEVRAIN, UN LEVIER POUR L'ÉCOLOGIE LOCALE

Située en plein cœur de Savigny-le-Temple, la ferme du Coulevrain est un espace agricole et naturel de 5,24 km de cours d'eau et de zones vertes, idéal pour développer des initiatives concrètes en faveur de la biodiversité, de l'agriculture urbaine et de la sensibilisation aux enjeux climatiques. Suite à un Appel à Manifestation d'Intérêt, la ville a retenu l'association Banlieues Climat. Grâce à cette nouvelle collaboration, la ville entend transformer la ferme en un pôle d'innovation sociale et environnementale, où les habitants pourront s'impliquer activement.

Ce partenariat s'articule autour de trois axes majeurs :

- **L'agriculture urbaine et la souveraineté alimentaire** : Développement de cultures locales, ateliers de jardinage participatif, et création de potagers partagés pour renforcer l'autonomie alimentaire des quartiers.
- **La pédagogie et la formation** : Organisation d'ateliers, de formations et de temps d'échange pour sensibiliser les habitants aux enjeux climatiques et leur donner les clés pour agir au quotidien.
- **La préservation de la biodiversité** : Mise en place de projets de réhabilitation écologique (haies, mares, zones humides) pour favoriser la faune et la flore locales, tout en luttant contre les îlots de chaleur.

BANLIEUES CLIMAT : UNE EXPERTISE AU SERVICE DES SAVIGNIENS

Fondée par des militants engagés comme **Sanaa Saitouli**, Banlieues Climat est une association qui œuvre pour **redonner du pouvoir d'agir aux habitants des quartiers populaires** sur les questions environnementales. Son approche, à la fois **pragmatique et inclusive**, vise à **démocratiser l'accès aux savoirs climatiques** et à impliquer les citoyens dans la construction de solutions locales.

Pour **Marie-Line Pichery**, maire de Savigny-le-Temple : « La ferme du Coulevrain est un symbole fort de notre engagement pour une écologie de proximité. Avec Banlieues Climat, nous voulons en faire un lieu vivant, où chaque Savignien pourra contribuer à la transition écologique de notre ville. »

PROCHAINES ÉTAPES : VERS UNE ÉCOLOGIE CONCRÈTE ET PARTAGÉE

Dans les prochains mois, la ville et Banlieues Climat travailleront à la **co-construction d'un plan d'action** pour la ferme du Coulevrain. Parmi les premières initiatives prévues :

- **Des ateliers participatifs** pour impliquer les habitants dans la gestion du site.
- **Des formations** sur les métiers verts et les techniques agricoles durables.
- **Des événements grand public** pour sensibiliser à l'écologie et à la biodiversité.

D'ici la fin de l'année, l'association et la ville travailleront à la conclusion d'un accord préalable à l'installation des équipes de Banlieues Climat sur le site. L'association présentera alors son projet et sera à l'écoute des idées des habitants. 🌱

POUR EN SAVOIR PLUS :

Site de la ville : www.savigny-le-temple.fr

Site de Banlieues Climat : www.banlieues-climat.org



Savigny au vert : la fraîcheur grandeur nature

Avec ses espaces naturels préservés, ses parcs, ses bois et ses nombreux îlots de fraîcheur, Savigny-le-Temple affirme pleinement son identité de ville verte. Ce patrimoine naturel précieux contribue chaque jour à la qualité de vie des habitants, tout en jouant un rôle essentiel face aux défis climatiques. Préserver, valoriser et adapter ces espaces est plus que jamais une priorité pour préparer la ville de demain.

Forêts, parcs, chemins ombragés : profitez des espaces verts de la Ville pour trouver un peu de fraîcheur cet été.

Lorsque les températures grimpent, les espaces verts de la ville offrent des lieux privilégiés pour se promener, se détendre ou partager un moment en famille à l'ombre des arbres, tout en limitant l'exposition aux fortes chaleurs. Savigny-le-Temple bénéficie d'un patrimoine naturel remarquable qui contribue au bien-être des habitants tout au long de l'année.

Le parc du Château de la Grange offre un cadre agréable pour se promener, se retrouver en famille ou profiter d'un moment de calme et de fraîcheur au cœur de la ville. Ses grandes allées arborées et ses espaces ombragés en font un lieu particulièrement apprécié durant la période estivale.

La forêt de Rougeau, véritable écrin naturel aux portes de Savigny-le-Temple, permet de s'évader le temps d'une balade, d'une sortie à vélo ou d'une activité sportive en pleine nature. Grâce à son couvert forestier et à ses nombreux sentiers, elle constitue un refuge privilégié lors des journées les plus chaudes.

Les nombreux parcs, jardins et espaces paysagers présents dans la ville offrent également des lieux de détente et de fraîcheur appréciés durant l'été. Ces espaces naturels participent pleinement à la qualité de vie des habitants et jouent un rôle essentiel face aux épisodes de fortes chaleurs.

Cet été, redécouvrez la nature à deux pas de chez vous et profitez pleinement du patrimoine vert de Savigny-le-Temple. 🌿



Logement indigne : la Ville vous accompagne



Face à un logement dégradé ou à des conditions d'habitation préoccupantes, la Ville accompagne les habitants dans leurs démarches et facilite le dialogue avec les propriétaires afin de faire avancer les situations.

LE PROPRIÉTAIRE, PREMIER RESPONSABLE DU LOGEMENT

Humidité importante, infiltrations, absence de chauffage, problèmes électriques... Lorsqu'un locataire rencontre une difficulté dans son logement, la première étape consiste à la signaler par écrit à son bailleur ou à son propriétaire. En effet, la responsabilité de l'entretien du logement et de la réalisation des travaux nécessaires lui incombe directement.

Dans de nombreux cas, cette démarche permet de résoudre rapidement la situation. Si aucune réponse n'est apportée et si les difficultés persistent, le locataire peut alors solliciter le service Logement de la Ville.

LA VILLE, UN RÔLE DE MÉDIATION ET D'ACCOMPAGNEMENT

Bien que la Ville ne soit pas propriétaire des logements présents sur son territoire, elle joue un rôle essentiel de médiation, d'orientation et d'accompagnement afin qu'aucun habitant ne reste seul face à une situation de logement dégradé ou potentiellement indigne.

Selon la nature et la gravité de la situation, la Ville peut mobiliser différents leviers : médiation avec le propriétaire, procédures administratives, signalement aux autorités compétentes ou, lorsque cela est nécessaire, accompagnement vers des solutions d'hébergement ou de relogement.

Concrètement, le rôle de la Ville consiste notamment à :

- **recueillir les signalements des habitants** confrontés à une situation de logement dégradé via le guichet unique et/ou la procédure de signalement ;

- **informer les locataires sur leurs droits** et les démarches à engager auprès de leur bailleur ;
- **analyser la situation** afin d'identifier la nature du problème rencontré, en mobilisant les services compétents de la Ville, notamment en matière d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité ;
- **faciliter les échanges avec le propriétaire** ou le bailleur lorsque la situation est bloquée ;
- **orienter les habitants** vers les organismes spécialisés, comme l'ADIL de Seine-et-Marne, qui propose gratuitement des conseils juridiques et techniques ;
- **assurer un suivi des situations signalées** afin de vérifier leur évolution.



*Alain BRIARD
conseiller municipal
délégué à la lutte
contre le logement indigne*

« Lutter contre le logement indigne, c'est défendre la dignité des habitants. Nous agissons avec détermination pour faire respecter le droit à un logement sûr et décent. »

Par son action de proximité, la Ville veille à ce que les habitants ne restent pas seuls face à leurs difficultés et contribue, aux côtés des propriétaires et des partenaires compétents, à l'amélioration des conditions d'habitat sur le territoire.

Pour toute question ou signalement, contactez le service Logement de la Ville. 🍃

SERVICE LOGEMENT

01 64 10 68 20

Cadre de vie :

un même niveau d'exigence pour tous les habitants

À Savigny-le-Temple, l'amélioration du cadre de vie constitue une priorité. Aux côtés des locataires et des bailleurs sociaux, la Ville se mobilise chaque jour pour renforcer la tranquillité résidentielle et garantir un environnement agréable pour tous les habitants.

UNE EXIGENCE RENFORCÉE AU SERVICE DES HABITANTS

À Savigny-le-Temple, le suivi des bailleurs sociaux constitue une priorité municipale. Derrière chaque logement, il y a des familles avec des attentes légitimes en matière de confort, de sécurité et de dignité.

La Ville a ainsi renforcé son partenariat et son niveau d'exigence, auprès des bailleurs présents sur le territoire : délais d'intervention, traitement des réclamations, entretien des parties communes, gestion des encombrants, maintenance des équipements ou encore présence de proximité font l'objet d'un suivi régulier afin d'assurer une amélioration concrète du cadre de vie et du service rendu aux locataires.



*Mariama FOFANA,
conseillère municipale
déléguée au parcours « Se loger, habiter »*

« Le logement social ne peut pas se limiter à une gestion administrative du bâti. Notre responsabilité est de veiller à ce que chaque habitant puisse vivre dans un environnement digne, sécurisé et entretenu. Nous demandons aux bailleurs des engagements clairs, des résultats mesurables et surtout des actions efficaces sur le terrain. »

Dans les quartiers prioritaires, où les attentes des habitants sont particulièrement fortes, la mobilisation de la Ville est renforcée. Elle veille à ce que chaque euro mobilisé dans le cadre de l'abattement de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) produise des résultats visibles et concrets pour les habitants : amélioration de la propreté, renforcement de la tranquillité résidentielle, entretien du patrimoine et présence accrue de proximité.

DES ACTIONS CONCRÈTES AUX CÔTÉS DES LOCATAIRES

Cette mobilisation se traduit chaque jour sur le terrain. Place du Miroir d'Eau, résidence de Valophis, plusieurs habitants ont alerté la Ville sur des difficultés persistantes liées à l'état des parties communes, du parking souterrain et de certains logements. Une visite a été organisée avec les services municipaux afin de constater les dysfonctionnements et re-

cueillir les témoignages des résidents. Le bailleur Valophis a ensuite été convoqué et un plan d'actions assorti d'un suivi précis a été mis en place. Depuis, la Ville suit régulièrement l'avancement des engagements pris qui ont permis une nette amélioration de la situation.



Au centre-ville, les habitants de la résidence Écosphère (Habitat 77/Seqens) ont également sollicité l'appui de la collectivité face à différents dysfonctionnements (coupures répétées de chauffage...). La Ville a mobilisé l'ADIL 77 afin qu'une juriste spécialisée puisse répondre à leurs questions et les informer sur leurs droits. Une réunion d'information réunissant habitants, partenaires, élus et services municipaux sera prochainement organisée pour résoudre cette problématique et accompagner les locataires dans l'ensemble de leur démarche.

Parce que la propreté, la salubrité, la sécurité et la tranquillité du quotidien ne sont jamais des sujets secondaires, la Ville continuera à défendre une conviction simple : chaque Savignien mérite la même qualité de vie et la même attention, quel que soit son lieu de résidence. 🌱

Un été sous le signe de la rénovation et de l'amélioration des équipements publics

Des chantiers pour le confort et la sécurité de tous. L'été 2026 rime avec travaux à Savigny-le-Temple ! La municipalité poursuit son engagement en faveur de la modernisation et de l'entretien des bâtiments publics, avec une série de chantiers menés dans les écoles, crèches et équipements communaux. Ces projets, soigneusement planifiés pour limiter les perturbations pendant l'année scolaire, visent à améliorer le cadre de vie des Savigniens, petits et grands.

LES ÉCOLES AU CŒUR DES PRIORITÉS

Les groupes scolaires de la ville bénéficient d'une attention particulière cet été, avec des travaux variés pour garantir des locaux toujours plus sûrs, fonctionnels et agréables.

- **Groupe scolaire les Ormes** : installation d'une climatisation en restauration, pour un confort optimal dès la rentrée.
- **Groupe scolaire les Rivières** : changement des dalles amiantées dans la salle polyvalente et le couloir de l'élémentaire, une étape essentielle pour la sécurité des élèves et du personnel.
- **Groupe scolaire Chanteraine** : plusieurs chantiers sont en cours, dont la création d'un portail et d'un grillage entre le groupe scolaire et le gymnase, la reprise des dalles amiantées en maternelle -salle polyvalente et couloir-, ainsi que le remplacement partiel du bardage en bois côté élémentaire.
- **Groupe scolaire les Cités Unies** : modernisation avec l'installation d'une climatisation dans la salle polyvalente, le remplacement d'une porte-fenêtre en salle 34, et celui d'un châssis fixe dans le dortoir. Le petit portail qui permet l'accès à la cour élémentaire sera également remplacé.
- **Groupe scolaire Marc Bloch** : les travaux de réhabilitation annoncés débiteront après la rentrée, marquant le coup d'envoi d'un projet d'envergure pour cet établissement.

LES CRÈCHES : UN ACCUEIL TOUJOURS PLUS SÉCURISÉ

La ville accorde une attention particulière à ses plus jeunes habitants. Deux crèches font l'objet de travaux importants cet été :

- **Crèche Gaston Variot** : remise aux normes complète -électricité, menuiserie...- pour offrir un environnement sécurisé et adapté aux tout-petits.
- **Crèche Désirée Clary** : afin d'assurer la continuité de l'accueil pendant les travaux de la crèche Variot, des aménagements sont réalisés pour y accueillir temporairement les enfants. Ces travaux, menés en régie -peinture, plomberie, menuiserie-, permettent de maintenir un service de qualité pour les familles.

AUTRES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX : MODERNISATION ET ENTRETIEN

La municipalité ne néglige aucun de ses équipements. Plusieurs sites font l'objet de travaux cet été :

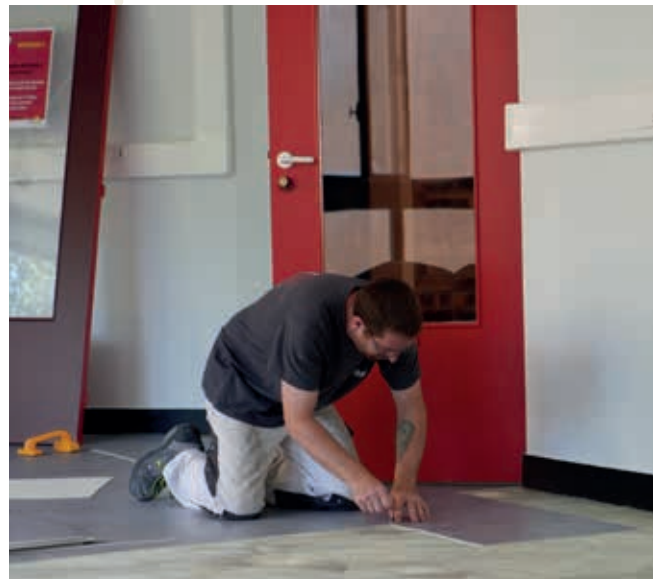
- **Presbytère** : Remplacement des menuiseries pour préserver le patrimoine communal.
- **Climatisations** : Réparation des systèmes de climatisation à l'épicerie solidaire, à l'Espace Jean Prévert et au Millénaire, afin de garantir un confort optimal pour les usagers.

UNE ORGANISATION RIGOUREUSE POUR UN ÉTÉ SEREIN

Ces chantiers, menés par les services communaux et des prestataires spécialisés, sont coordonnés avec soin pour minimiser les désagréments. Les travaux dans les écoles sont notamment programmés pendant les vacances scolaires, afin de ne pas perturber les activités pédagogiques. La ville de Savigny-le-Temple réaffirme ainsi sa volonté d'offrir à ses habitants des équipements publics modernes, sûrs et adaptés aux besoins de chacun. Ces investissements s'inscrivent dans une démarche de long terme, pour une ville toujours plus agréable à vivre.

ET APRÈS L'ÉTÉ ?

Les travaux se poursuivront après la rentrée, avec notamment le lancement des chantiers de réhabilitation du groupe scolaire Marc Bloch. La municipalité reste mobilisée pour améliorer, jour après jour, le cadre de vie de tous les Savigniens. 🌱



Voirie communale, pendant l'été

Voiries, accessibilité, stationnement : plusieurs chantiers seront réalisés cet été pour pour entretenir, moderniser et améliorer les espaces publics au bénéfice de tous.

Profitant de la période estivale, la Ville poursuit ses investissements pour améliorer le cadre de vie, renforcer l'accessibilité des espaces publics et entretenir durablement ses infrastructures.

LES CLOS, DES VOIRIES RÉNOVÉES POUR UN MEILLEUR CADRE DE VIE

Au mois d'août, la Ville engagera des travaux de réfection des voiries dans les clos Verlaine, Rimbaud et Max Jacob. Ces interventions porteront principalement sur la reprise des bandes de roulement et des secteurs les plus dégradés.

L'objectif est double : améliorer le confort des usagers et renforcer la sécurité des déplacements au quotidien. Ces travaux s'inscrivent dans une programmation progressive de rénovation des espaces publics, définie en fonction de l'état des voiries, des contraintes techniques et des moyens mobilisables.

Une attention particulière sera portée à la limitation des nuisances pendant le chantier. Les accès des riverains, la collecte des déchets ainsi que l'intervention des services de secours seront intégrés à l'organisation des travaux. D'autres clos au sein du quartier bénéficieront également d'interventions dans les prochains mois, selon l'avancement du programme.

RÉORGANISATION DU PARKING AU CROISEMENT DE L'AVENUE CHARLES-DE-GAULLE ET DE LA RUE EUGÈNE-GUILLEVIC

Afin d'améliorer les conditions de stationnement à proximité de la zone d'activité, du collège et des équipements environnants, un nouvel aménagement sera réalisé cet été au croisement de l'avenue Charles-de-Gaulle et de la rue Eugène-Guillevic.

Le projet consiste à réorganiser une surface déjà existante afin d'y créer un espace de stationnement mieux structuré et accessible au public. Cette opération permettra d'optimiser l'usage du site tout en répondant aux besoins croissants du secteur.

UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR L'ACCESSIBILITÉ DU DOMAINE DU CHÂTEAU

Entre le 15 juillet et le 15 août, la Ville réalisera des travaux d'amélioration de l'accessibilité au sein du domaine du château.

L'intervention concernera le cheminement reliant l'entrée nord, située avenue des Régales, jusqu'aux pavés bordant le château. Le revêtement sera repris en stabilisé, dans la continuité des aménagements déjà présents sur le site.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE). Ils constituent une nouvelle étape pour faciliter l'accès au domaine aux personnes à mobilité réduite, aux familles avec poussettes et à l'ensemble des visiteurs.

Cette opération constitue une nouvelle étape dans la mise en accessibilité progressive du domaine du château. Elle permettra d'améliorer concrètement les conditions de déplacement tout en s'inscrivant dans une démarche plus globale qui se poursuivra au fil des prochaines interventions.

AVENUE JEAN-MOULIN : DES TRAVAUX POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE CIRCULATION

Le 15 juillet, des travaux de voirie seront réalisés sur l'avenue Jean-Moulin, entre l'avenue du Clocher et la limite communale avec Nandy.

Cette opération, portée par Grand Paris Sud dans le cadre de ses compétences en matière de voirie intercommunale, vise à améliorer l'état de la chaussée et les conditions de circulation sur cet axe structurant du territoire.

La réfection de cette section permettra de traiter les dégradations liées à l'usure du temps et au trafic quotidien. À terme, les usagers bénéficieront d'une chaussée plus confortable, plus sûre et mieux adaptée aux déplacements du quotidien. Cette intervention participe également à la préservation durable du patrimoine routier du territoire.

INVESTIR AUJOURD'HUI POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN

Chaque été, la Ville profite d'une période où la circulation et la fréquentation de certains équipements sont moins importantes pour réaliser des travaux utiles au quotidien. Qu'il s'agisse de rénover les voiries, de créer des places de stationnement ou d'améliorer l'accessibilité des espaces publics, ces interventions participent à l'amélioration progressive du cadre de vie des savigniens et à l'entretien durable du patrimoine communal. 🌿



Sangliers :

comprendre la situation et adopter les bons réflexes



Face à une présence plus marquée de sangliers sur certains secteurs naturels, la Ville suit la situation de près avec les services de l'État afin de préserver la sécurité des habitants tout en respectant la réglementation en vigueur.

UNE PRÉSENCE RENFORCÉE DANS CERTAINS ESPACES NATURELS

Depuis plusieurs mois, la municipalité constate une présence plus importante de sangliers sur certains espaces naturels du territoire. Ces secteurs, caractérisés par une végétation dense et des zones peu fréquentées, constituent des refuges favorables à cette espèce sauvage.

La population observée est aujourd'hui estimée à plus d'une vingtaine de sangliers. Ce chiffre reste toutefois indicatif et nécessite encore d'être consolidé. Compte tenu de la capacité de reproduction rapide des sangliers, un suivi attentif de leur évolution est assuré.

UN TRAVAIL MENÉ AVEC LES SERVICES DE L'ÉTAT

Afin d'évaluer les solutions adaptées, la Ville travaille en partenariat avec les services de la Préfecture de Seine-et-Marne. Le dossier est suivi avec le lieutenant de louveterie, habilité à intervenir dans le cadre fixé par l'État.

Il est important de rappeler que la commune ne décide pas

seule d'éventuelles opérations de régulation, elle les suggère. À ce stade, aucune intervention n'est programmée. Si une action devait être engagée à l'avenir, elle se déroulerait dans un cadre réglementaire strict, avec des mesures de sécurité renforcées. La Police municipale participerait alors à la sécurisation du dispositif si nécessaire.

LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER

La présence de sangliers impose quelques règles de prudence. La Ville demande aux habitants de ne jamais nourrir ces animaux. Le nourrissage favorise leur installation à proximité des zones habitées, augmente les risques de rencontre avec les usagers et contribue à l'accroissement de la population.

Il est également recommandé de ne pas chercher à les approcher, à les provoquer ou à interagir avec eux. Dans les secteurs concernés, les propriétaires de chiens sont invités à tenir leurs animaux en laisse.

Toute situation inhabituelle ou tout comportement préoccupant peut être signalé en Mairie ou directement auprès de la Police municipale, afin de permettre un suivi adapté de la situation.

La Ville reste pleinement mobilisée pour assurer un équilibre entre la préservation des espaces naturels et la sécurité de tous.

Protoxyde d'azote : prévenir, agir, protéger

La consommation de protoxyde d'azote, plus connu sous le nom de « gaz hilarant », constitue aujourd'hui un enjeu croissant de santé publique et de tranquillité publique. Face à un phénomène qui tend à se banaliser, notamment auprès des plus jeunes, la Ville mobilise l'ensemble de ses partenaires pour construire une réponse coordonnée, fondée sur la prévention, l'accompagnement et l'action de terrain.

Depuis plusieurs mois, de nombreux habitants nous ont alertés sur la présence régulière de cartouches et de bonbonnes abandonnées dans certains quartiers, aux abords de parkings, d'équipements sportifs ou de lieux fréquentés par les jeunes. Ces dépôts visibles traduisent une réalité que nous refusons d'ignorer.

Le protoxyde d'azote n'est pas un produit anodin. Sa consommation répétée peut provoquer des troubles neurologiques graves, des pertes de connaissance, des troubles moteurs, voire des séquelles durables. Sa banalisation est d'autant plus préoccupante qu'elle peut parfois s'inscrire dans des parcours de consommation plus larges, liés à d'autres formes d'addictions.

UNE MOBILISATION COLLECTIVE POUR MIEUX COMPRENDRE ET PRÉVENIR

Face à cette situation, la Ville a fait le choix d'agir sans attendre, avec méthode et sans posture simpliste. Car sur un sujet aussi sensible, il n'existe pas de réponse unique. L'efficacité repose sur une approche équilibrée, associant prévention, présence de terrain, accompagnement et coordination des acteurs.

Une première réunion de travail a ainsi réuni l'ensemble des partenaires concernés : services municipaux, Addictions France, établissements scolaires, centres sociaux, police municipale, bailleurs sociaux, acteurs du sport et structures de prévention. L'objectif est clair : construire une stratégie territoriale cohérente et durable.

Premier axe : mieux connaître la réalité du phénomène. Un travail de cartographie est engagé afin d'identifier précisément les lieux de consommation et les zones où sont retrouvées les cartouches et bonbonnes. Ce diagnostic permettra d'adapter les actions aux réalités du terrain et de cibler plus efficacement les interventions.

Deuxième axe : renforcer la prévention. Des actions de sensibilisation seront déployées auprès des jeunes, mais également des parents et du grand public. Supports pédagogiques, contenus numériques, témoignages, interventions en milieu scolaire, théâtre-forum et actions participatives viendront compléter ce dispositif. L'objectif est de délivrer des messages clairs, accessibles et adaptés à chaque public.



UNE ACTION DE TERRAIN AU SERVICE DE LA SANTÉ ET DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

La Ville souhaite également renforcer sa présence sur le terrain à travers le développement de maraudes et d'actions au contact direct des consommateurs, dans une logique de prévention et de réduction des risques, mission à confier à un acteur spécialisé. Être présent là où les usages existent permet d'informer, d'orienter et d'accompagner plus efficacement les personnes concernées.

La municipalité assume une approche transversale. Le protoxyde d'azote ne relève pas uniquement des questions de sécurité. Il interroge aussi les enjeux de santé, de santé mentale, de mal-être, de conduites à risque et de qualité de vie dans les quartiers. C'est pourquoi l'action municipale articule ses interventions entre tranquillité publique, prévention, santé et cohésion sociale.

Notre ligne est claire : ne pas minimiser, ne pas dramatiser inutilement, mais agir concrètement.

Protéger les plus jeunes, accompagner les familles et préserver la qualité du cadre de vie constituent une responsabilité collective que la Ville entend pleinement assumer, aux côtés de l'ensemble des acteurs du territoire. 🌱

Une nouvelle jeunesse pour la petite crèche Gaston Variot

Afin de préserver la qualité d'accueil des tout-petits et d'adapter ses équipements aux besoins d'aujourd'hui, la Ville engage un important programme de réhabilitation de la petite crèche Gaston Variot. Une modernisation pensée pour le confort des enfants, des familles et des professionnels.



UNE CRÈCHE RÉNOVÉE POUR LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

Installée au cœur de la maison de quartier Gaston Variot, la petite crèche du même nom accompagne les familles savigniennes depuis près de quarante ans. Cet établissement, qui accueille jusqu'à 20 enfants âgés de plus de 15 mois, du lundi au vendredi, bénéficie aujourd'hui d'un programme de rénovation destiné à améliorer les conditions d'accueil et à répondre aux évolutions des pratiques des professionnelles de la petite enfance.

Les travaux porteront notamment sur le renforcement de la sécurité à l'entrée grâce à un nouveau système de contrôle d'accès, l'installation d'équipements plus adaptés pour le change des enfants, ainsi que la création de séparations entre les sanitaires afin de mieux préserver leur intimité. Les espaces intérieurs seront également réorganisés pour fluidifier les déplacements et améliorer le fonctionnement quotidien de la structure.

À l'extérieur, les aménagements prévus permettront un accès plus direct et plus pratique pour les familles. Cette opération s'accompagnera également du renouvellement de plusieurs équipements, notamment du mobilier de puériculture, du matériel de motricité, du mobilier de bureau et des outils informatiques.

UN INVESTISSEMENT POUR L'AVENIR DE LA PETITE ENFANCE

Avec un budget global estimé à 300 000 € TTC, cette rénovation traduit l'engagement de la Ville en faveur d'un accueil de qualité pour les tout-petits. Au-delà de la modernisation des locaux, le projet vise à offrir aux enfants un environnement toujours plus sécurisé, confortable et propice à leur développement. Pour accompagner cet investissement, la Ville a sollicité la CAF au titre du fonds de modernisation des établissements d'accueil du jeune enfant.

Pendant toute la durée du chantier, la continuité du service sera assurée. Durant l'été, les enfants seront accueillis au sein de la petite crèche Rosa Parks, comme c'est déjà le cas lors des vacances scolaires. À partir de la rentrée, les enfants concernés seront temporairement accueillis à la crèche Désirée Clary, récemment remise à niveau.

Sous réserve du bon déroulement des travaux, la réouverture de la petite crèche Gaston Variot dans ses locaux entièrement rénovés est prévue au cours du premier trimestre 2027.

Une nouvelle étape qui témoigne de l'attention portée par la Ville à la qualité de l'accueil des jeunes enfants et à la vie des familles. 🌱

Tonte sélective : une ville plus verte, plus juste, plus résiliente

À Savigny, entretenir les espaces verts ne signifie plus tondre partout, tout le temps. Face à l'accélération du dérèglement climatique, la Ville adapte ses pratiques avec une ambition claire : **préserver le cadre de vie des habitants tout en préparant le territoire aux défis de demain.**

C'est tout le sens de la tonte sélective, désormais mise en œuvre dans plusieurs espaces publics. Son principe est simple : adapter la fréquence de tonte selon les usages. Les parcs, aires de jeux, abords des écoles et zones de passage continuent d'être entretenus régulièrement afin de garantir confort, accessibilité et sécurité. D'autres secteurs, moins fréquentés, sont volontairement tondus plus rarement.

Ce choix n'est pas anodin. Il traduit une conviction politique forte : **les collectivités locales sont aujourd'hui en première ligne face à l'urgence climatique.** Alors que les épisodes de chaleur extrême se multiplient, les villes doivent protéger, adapter et amortir les conséquences concrètes du réchauffe-

ment sur la vie quotidienne.

Une herbe plus haute permet de mieux préserver l'humidité des sols, de limiter leur assèchement et de réduire les effets des îlots de chaleur urbains. Elle favorise aussi le retour des fleurs sauvages, des abeilles, des papillons et de toute une biodiversité indispensable à l'équilibre du vivant.

À Savigny, nous défendons une écologie concrète, proche des habitants, fondée sur une exigence de **justice climatique** : car les conséquences du changement climatique frappent d'abord les populations les plus vulnérables. Construire une ville populaire, écologique et résiliente, c'est agir dès maintenant, y compris dans la gestion quotidienne de l'espace public.

Parfois, une herbe plus haute est simplement le signe d'une ville qui anticipe et protège. 🌿

Des ruches pour préserver la biodiversité à savigny-le-temple

Dans la continuité de ses engagements en faveur de la biodiversité et de la transition écologique, la Ville de Savigny-le-Temple renforce ses actions en permettant l'installation et le suivi de ruches sur deux sites emblématiques : le Domaine de La Grange – La Prévôté et la Ferme du Coulevrain.

Ces espaces naturels deviennent ainsi des refuges privilégiés pour les abeilles, acteurs essentiels de la pollinisation et de l'équilibre des écosystèmes. En lien avec un partenaire apicole, la Ville accompagne le développement de ruchers qui contribuent à la préservation des espèces et à la vitalité de la nature en milieu urbain.

Au-delà de l'enjeu environnemental, cette démarche revêt également une dimension pédagogique. Elle permet de sensibiliser petits et grands à l'importance des pollinisateurs et aux gestes en faveur de la nature.

Un engagement concret pour une ville plus durable et plus résiliente. 🌿





1



2



3



4



6



7

Le Retour en IMAGES



1 La fin d'année en fête dans les écoles

En juin, les écoles de la ville ont célébré la fin de l'année scolaire à travers kermesses et spectacles réunissant enfants, familles et équipes éducatives.

2 Une célébration du vivre-ensemble

Samedi 13 juin, la Fête de la Ville a réuni les habitants au Domaine de la Grange-la-Prévôté autour d'animations, d'ateliers, d'expositions et d'un concert festif.

3 Consommer utile, agir solidaire !

Samedi 13 juin, la braderie solidaire du Secours populaire a fait son retour, permettant aux visiteurs de faire de bonnes affaires tout en soutenant une action solidaire et responsable.

4 Visite du président de Grand Paris Sud

Vendredi 19 juin, Stéphane Beaudet, le nouveau président de Grand Paris Sud est venu découvrir la ville et visiter les équipements de l'agglomération.

5 Toutes unies pour la bonne cause !

La Sénartaise a réuni de nombreuses participantes malgré la chaleur pour une marche solidaire au profit de la Ligue contre le cancer, vendredi 19 juin.

6 Remise des distinctions au Centre de secours !

Le 21 juin, plusieurs sapeurs-pompiers du SDIS 77 ont été honorés pour leur engagement, leur courage et leurs années de service.

7 Cellule de crise : canicule !

Pendant la semaine du 22 juin, Madame le Maire, les élus et les directeurs des services se sont réunis chaque matin pour coordonner les actions face à la canicule.

8 Les épreuves du brevet pour les élèves de 3^e

Fin juin, les épreuves du brevet se sont déroulées malgré les fortes chaleurs. Les élèves de 3^e ont composé dans les différentes matières au programme, marquant ainsi la fin de leur parcours au collège avant leur entrée au lycée.



5



8



GROUPE MAJORITAIRE
SAVIGNY TOUT SIMPLEMENT
28 élus

Le droit à la tranquillité

Au fil de nos déplacements et de nos échanges dans les quartiers, un sujet revient régulièrement : celui de la tranquillité publique.

Les habitants aspirent légitimement à vivre sereinement dans leur ville : profiter des espaces publics, fréquenter les commerces, utiliser les transports, accompagner leurs enfants à l'école ou simplement rentrer chez eux en toute tranquillité.

Incivilités, dégradations, dépôts sauvages, stationnements gênants : tout ce qui dégrade le cadre de vie appelle des réponses concrètes. Les Savigniennes et les Savigniens attendent de la municipalité qu'elle agisse avec efficacité, discernement et dans le respect des libertés de chacun.

Lors de sa séance du 29 juin, le conseil municipal a réaffirmé son engagement en faveur de la tranquillité publique. L'évolution de notre dispositif de vidéoprotection s'inscrit dans cette volonté : mieux accompagner le travail des services de sécurité, faciliter les interventions lorsque cela est nécessaire et renforcer la protection de nos espaces publics.

Soyons lucides : la vidéoprotection ne règle pas tout. Elle ne remplace ni la présence humaine sur le terrain, ni la prévention, ni le respect des règles de vie collective. Elle constitue néanmoins un outil utile pour prévenir certains actes et appuyer l'action publique.

Pour notre groupe, la sécurité du quotidien ne doit jamais être un sujet de division. Elle concerne tous les habitants et participe directement à la qualité de vie dans nos quartiers. C'est une exigence républicaine qui appelle des réponses équilibrées, concrètes et adaptées au terrain.

Grégory Aubert
Président du groupe majoritaire
« Savigny tout simplement »



GROUPE
SAVIGNY AUTREMENT
8 élus

Une opposition exigeante, au service des Savigniens

Depuis le début du mandat, le groupe Savigny Autrement porte une opposition vigilante et constructive, fidèle à l'intérêt général. Notre rôle n'est pas de nous opposer pour s'opposer, mais d'interpeller, de proposer et de défendre celles et ceux qui font vivre notre commune.

C'est dans cet esprit qu'à chaque conseil municipal, nous questionnons les choix de la majorité sur la sécurité, les finances, le cadre de vie, la jeunesse ou les services publics.

Nous restons à votre écoute, sans complaisance, parce que Savigny mérite mieux qu'une politique de communication : elle mérite des actes.

Cet engagement, nous le portons d'abord pour notre jeunesse. À ce titre, nous adressons nos sincères félicitations à nos lauréats du brevet et du baccalauréat. Vous êtes la fierté de notre ville. Votre réussite récompense votre travail, celui de vos enseignants et le soutien de vos familles. Continuez à croire en vos talents : ils feront la richesse de demain.

À celles et ceux qui n'ont pas obtenu leur examen, ne baissez pas les bras. Un échec n'est jamais une fin, mais une étape vers la réussite. Nous croyons en vous et serons à vos côtés.

Il nous reste à vous souhaiter un très bel été. À celles et ceux qui ne partent pas en vacances, profitez pleinement des espaces verts de notre ville, précieux refuges face aux fortes chaleurs.

Bel été à toutes et à tous.

Jehame M'Pendja
Président du groupe,
Savigny Autrement



GROUPE
SAVIGNY RASSEMBLÉE
3 élus

Un été pour préparer l'avenir

L'été est là. Pour beaucoup, il est synonyme de repos, de retrouvailles en famille, de voyages ou simplement de moments précieux partagés avec ses proches. À toutes celles et ceux qui auront la chance de partir quelques jours, nous souhaitons de très belles vacances, placées sous le signe de la détente et de la découverte.

Mais nous pensons également à celles et ceux qui resteront à Savigny-le-Temple. Parce que les difficultés du quotidien, le coût de la vie ou les contraintes professionnelles ne permettent pas toujours de s'évader. Personne ne doit se sentir oublié durant cette période estivale.

Cet été est aussi marqué par des épisodes de fortes chaleurs qui rappellent l'importance des gestes de prévention. Soyons particulièrement vigilants envers les personnes âgées, isolées ou fragiles.

Comme élus de l'opposition municipale, nous resterons pleinement mobilisés durant cette période. La prévention de la délinquance, l'accompagnement des publics les plus vulnérables, la santé publique, la qualité de notre cadre de vie et la préservation de notre environnement continueront de guider notre action et notre vigilance.

Fidèles à nos valeurs, nous continuerons à défendre une ville qui protège, qui anticipe et qui agit avec responsabilité. Une ville qui place l'intérêt général au-dessus des postures et qui prépare l'avenir avec sérieux.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous au début du mois de septembre à l'occasion du Forum des Associations.

D'ici là, prenez soin de vous.

Samir LAKHAL
Président du groupe
SAVIGNY RASSEMBLEE
Patricia FLADIN
Maurice POLLET

Une parenthèse festive et conviviale

pour nos seniors à la guinguette d'été



Mercredi 1er juillet, le cadre verdoyant du Domaine de la Grange-la-Prévôté a vibré au rythme des musiques d'hier et d'aujourd'hui à l'occasion de la traditionnelle guinguette des seniors, organisée par le pôle seniors de la Ville.

Près de **150 participants** de notre territoire ont répondu présents pour partager ce rendez-vous désormais attendu, placé sous le signe de la convivialité, du plaisir et du lien social. Dans une ambiance chaleureuse et joyeuse, chacun a pu profiter d'une belle soirée estivale mêlant danse, musique et gastronomie.

Portés par l'énergie communicative de l'orchestre, de nombreux participants ont investi la piste de danse dès les premières notes. Tangos, valse, madisons et autres grands classiques se sont enchaînés tout au long de la soirée, dans une atmosphère empreinte de bonne humeur et de complicité.

Autour d'un dîner partagé, les échanges se sont multipliés, entre souvenirs, éclats de rire et discussions animées. Plus qu'un simple moment festif, cette guinguette a offert une véritable parenthèse de bien-être, où chacun a pu se retrouver, tisser ou renforcer des liens et profiter pleinement de l'instant présent.

Ces temps de rencontre sont précieux. Ils rappellent combien il est essentiel de créer des espaces de convivialité pour nos aînés, de favoriser les échanges et de lutter contre l'isolement. À travers cette soirée réussie, la Ville réaffirme son engagement en faveur du bien-vieillir et du vivre-ensemble, en plaçant les seniors au cœur de l'attention collective.

Une belle soirée d'été, remplie de sourires, de musique et de partage, qui laissera assurément de beaux souvenirs à tous les participants.

État Civile

Naissances

MAI

- Inawi Noukoudjo à Melun
- Predisson Kiese Matumona à Rennes

Mariages

JUIN

- Katia Michault et Fabien Thomassin
- Anaïs Dollin et Hériot Dabriou
- Ruth Jean-François et Frandy Simeus
- Tania Ekramifard
et Vinosh Gajendrakumar
- Océane Glet et Damien Coquillaud
- Yasmina Moumene et Faiz Mouhamad

Décès

MAI

- Ouafaa Benbouchaïb née Laaziz (33 ans)
à Quincy-sous-Sénart

- Michel Auger (88 ans)
à Savigny-le-Temple
- Daniel Adin (62 ans) à Melun
- Véronique Béguin (48 ans) à Melun
- Bernadette Seguin née Boutin (83 ans)
à Champcueil
- Eric Cantel (62 ans)
à Savigny-le-Temple
- Pierre Godefroy (81 ans) à Melun

JUIN

- Oirda Randriamampianina
née Chapelain (68 ans) à Créteil
- Amar Chaouchi (53 ans)
à Savigny-le-Temple
- Jacques Robbe (91 ans)
à Savigny-le-Temple



savigny-le-temple



bel été

À SAVIGNY !